

Déclaration CDEN

12 septembre 2024

Madame la préfète, madame la directrice académique, mesdames et messieurs membres du CDEN,

Par cette déclaration, la Fédération FO de l'Enseignement de la Mayenne s'adresse à nouveau à tous les personnels de l'Éducation Nationale du département.

Le président Macron vient de nommer Michel Barnier 1er ministre. Nous n'avons toujours pas de ministre de l'Education nationale depuis près de 2 mois. Ainsi, la ministre démissionnaire Belloubet continue de gérer "les affaires courantes".

Monsieur Barnier a été plusieurs fois ministre et commissaire européen. C'est un fervent partisan des politiques de rigueur budgétaire, d'austérité et de privatisation. Monsieur Barnier considère ainsi qu'à l'Education nationale, « *les fonctions support et l'administration sont plus lourdes chez nous que partout ailleurs* ». Faut-il s'attendre à de nouvelles mesures de rigueur budgétaire, et à de nouvelles suppressions massives de postes ?

Comme Jean-Michel Blanquer, comme Gabriel Attal, Nicole Belloubet et tous les ministres d'Emmanuel Macron, Monsieur Barnier est un partisan de la décentralisation et de l'autonomie des établissements. Doit-on s'attendre à ce qu'une nouvelle contre-réforme donne aux chefs d'établissement et aux directeurs d'écoles la responsabilité du recrutement, des enseignants, en parfaite adéquation avec les expérimentations marseillaises, les réformes des rythmes scolaires qui permettent aux élus de décider des horaires de l'école, ou encore la loi Rilhac ?

Par la territorialisation de l'Education nationale, l'autonomie des établissements scolaires, l'apprentissage à 14 ans... Le président Macron a confirmé à de nombreuses reprises sa volonté de poursuivre ses attaques contre la jeunesse et les travailleurs en s'asseyant sur les aspirations majoritaires ! Michel Barnier sera-t-il celui qui poursuivra et aggravera une politique pourtant massivement rejetée dans les urnes en juillet dernier ?

S'il n'appartient pas à une organisation syndicale de porter un jugement sur les choix des électeurs, il est de sa responsabilité de rappeler les aspirations et les revendications massivement majoritaires dans la profession. C'est pourquoi il ne saurait être admissible qu'une politique qui a déjà détricoté un nombre considérable d'acquis sociaux soit poursuivie et amplifiée.

Confrontés aux conditions d'une rentrée encore désastreuse, les personnels de l'éducation nationale n'en peuvent plus ! La situation empire d'année en année.

Pourquoi devrions-nous encore supporter :

– le maintien du « choc des savoirs »

- la désorganisation de l'éducation nationale, avec des professeurs qui ne peuvent répondre aux questions de leurs élèves de troisième concernant le DNB puisqu'ils en ignorent encore les modalités ?
- les postes vacants dans bien des établissements où des élèves n'ont toujours pas à ce jour de professeur; comme au collège De Martonne où un poste de français est toujours vacant ?
- les suppressions de postes inscrites au budget 2024 adopté par 49-3 ?
- l'absence de personnels pour assurer les remplacements ?
- l'absence de personnels et de places dans les structures spécialisées pour les élèves en situation de handicap et en grande difficulté scolaire ?
- l'absence d'une médecine scolaire ?
- des centaines d'heures d'accompagnement pour des élèves en situation de handicap non assurées rien que pour la Mayenne et les plus de 400 élèves en attente d'une place dans un établissement spécialisé, dispositif ou classe adaptée ?

Pourquoi devrions-nous encore subir :

- la baisse de 30 % du pouvoir d'achat des enseignants en 25 ans, nos salaires n'ayant jamais suivi la hausse des prix ?
- une contre-réforme des retraites conduisant à la réduction du montant des retraites car qui aura la santé pour travailler jusqu'à 67 ans pour avoir une retraite à taux plein ?
- l'absence de statut de fonctionnaire pour les plus de 100 000 AESH (à 99% des femmes) qui travaillent dans les établissements scolaires et qui sont payés en dessous du seuil de pauvreté ?
- le maintien de l'arbitraire instauré par le PPCR dans le déroulement de carrière, et des contre-réformes Macron-Blanquer de mise en place du management patronal : évaluation d'écoles, loi Rilhac... ?
- la désorganisation du lycée depuis la réforme Blanquer du baccalauréat
- la disparition des CHSCT (loi Dussopt-Macron) alors que l'amiante pollue de nombreux établissements, que les burn-out deviennent une affection courante, que les agressions se multiplient... ?
- l'absence d'une médecine de prévention ?

Nous ne laisserons pas se maintenir coûte que coûte, le cap de la destruction pure et simple de l'Education nationale, de toute la fonction publique, et de la mise à mort de tout ce qui ressemble de près ou de loin à des droits sociaux.

Nous ne laisserons pas, sans broncher, sans agir avec détermination, les fossoyeurs de la République sociale enterrer notre école publique et nos acquis sociaux. La mobilisation de tous est désormais incontournable.

La FNEC-FP FO 53 ne jouera pas la figurante dans ce CDEN, cette instance consultative réunie aujourd'hui pour la forme, dans laquelle n'y a rien à discuter parce que tout est verrouillé par un gouvernement démissionnaire et désavoué et à qui nous refusons d'apporter la moindre caution. La FNEC-FP FO 53 refuse d'être l'instrument d'un dialogue social institutionnel totalement rompu.

Pour toutes ces raisons et en l'absence de ministre, nous quittons dès à présent cette réunion.

